

Note d'information sur les missions complémentaires des doctorants contractuels

Pour qui ?

Les missions complémentaires sont réservées aux **doctorants sous contrat doctoral avec l'Université d'Orléans, le CNRS ou un autre organisme de recherche** (au sens du décret du 23 avril 2009 modifié par le décret du 29 août 2016) régulièrement inscrits en 1ère, 2e ou 3e année.

Combien ?

Le service maximal est de **64 heures d'enseignement HETD ou 32 jours de vulgarisation ou de diffusion** réparti sur l'année universitaire (du 01/10/N au 30/06/N+1). Ce service peut être d'une durée inférieure à 64 heures d'enseignement HETD ou 32 jours de vulgarisation ou de diffusion. Les différents types de mission sont cumulables dans la limite du service maximum.

En contrepartie, **un revenu mensuel complémentaire** à la rémunération principale perçue au titre du contrat doctoral sera versé au doctorant à hauteur de **43,50€ brut de l'heure équivalent TD ou de 87,00€ brut par jour de vulgarisation ou diffusion**.

Comment candidater ?

Le dossier de candidature est disponible sur le site internet de l'Université : <https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/recherche/espace-doctorants/missions-complementaires>

et sera envoyé à tous les doctorants contractuels par le Services des Ecoles et Études Doctorales.

La réalisation d'une mission complémentaire suppose les avis favorables et les signatures du directeur de thèse, du directeur de l'unité de recherche, du directeur de la composante et du directeur de l'école doctorale.

Les possibilités d'enseignement sont **préalablement** définies dans les différents départements et composantes d'enseignement. Les possibilités de mission de vulgarisation ou de diffusion sont présentées en annexe 1 et suivantes.

Les signatures de l'école doctorale et de la Présidence du CAC seront gérées par le Service des Écoles et Études Doctorales.

Quand ?

La campagne d'attribution des missions complémentaires d'enseignement se déroulera cette année suivant le calendrier suivant :

Commissions	Juillet	Septembre	Décembre
Appel à candidature	23/06/2025	16/07/2025	21/11/2025
Retour des dossiers de candidature complets	10/07/2025	11/09/2025	05/12/2025
Réunion d'attribution	15/07/2025	18/09/2025	11/12/2025

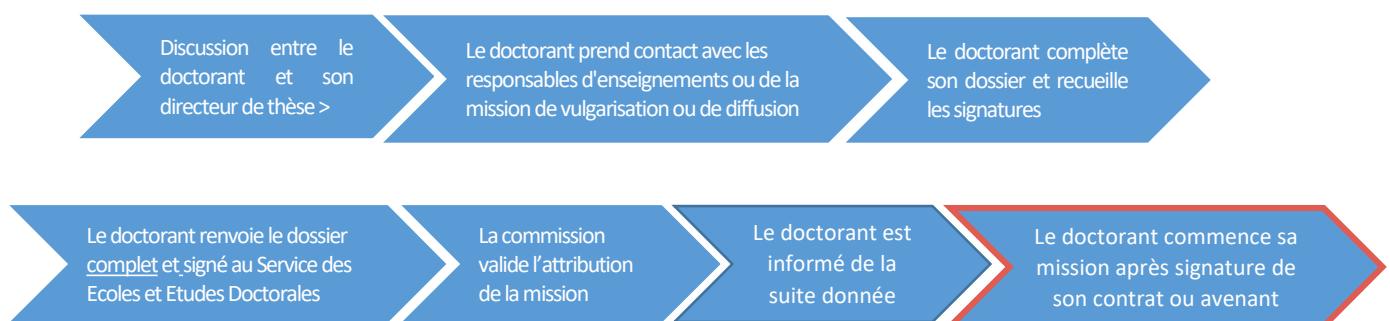
ATTENTION LA DEMANDE DOIT ETRE EFFECTUEE POUR CHAQUE ANNEE D'INSCRIPTION EN THESE

Que fait la Commission d'attribution ?

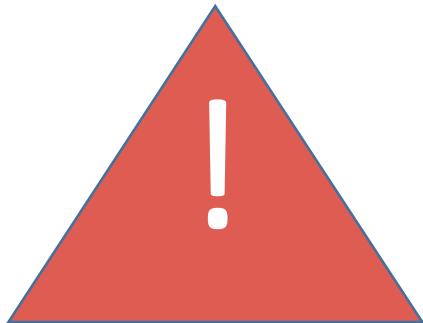
La Commission d'attribution **valide le principe d'attribution de missions complémentaires** d'enseignement au doctorant contractuel pour l'année universitaire et valide le nombre d'heures demandé.

Le **service d'enseignement** pourra ensuite être **adapté** (à la baisse ou à la hausse dans la limite de 64 heures maximum) au cours de l'année universitaire sur demande du responsable du département à etudes.doctorales@univ-orleans.fr avec copie au directeur de la composante.

Etapes du dossier



Attention !



Aucun dossier ne sera étudié entre les commissions d'attribution. Un doctorant non autorisé à effectuer des missions par la commission d'attribution ne sera pas rémunéré.

- **Les enseignements ne peuvent pas commencer avant l'avis de la commission d'attribution et avant la signature du contrat doctoral auprès de la Direction des Ressources Humaines.**
- **Un doctorant sous contrat doctoral ne peut pas faire de vacations.**

Formation ?

Le catalogue de formation propose un parcours de formation à l'enseignement pour vous aider à préparer vos missions :

https://collegedocctoral-cvl.fr/as/ed/page.pl?site=CDCVL&page=formation_descriptif

Annexe 1 - Quelles sont les missions de diffusion ou de vulgarisation proposées par l'Université d'Orléans ?



Les clubs thématiques Minerve

« *Et si vous deveniez acteur de la vie scientifique étudiante ? En animant un Club Thématique Doctoral Minerve, vous partagez votre expertise, stimulez la curiosité des étudiants et faites vivre un espace d'échange autour d'un sujet qui vous passionne. Pas besoin d'avoir une idée précise : nous vous accompagnons pour construire ensemble un projet stimulant et valorisant dans le cadre d'une mission complémentaire.* » L'équipe Minerve

Le cadre ?

Le projet Minerve vous propose une mission de vulgarisation dans le cadre de ses 5 clubs thématiques :

- Club Énergie, Matériaux, Sciences de la Terre et de l'Univers (EMSTU)
- Club Humanités et Langues (H&L)
- Club Mathématiques, Informatique, Physique Théorique et Ingénierie des Systèmes (MIPTIS)
- Club Santé, Sciences Biologiques et Chimie du Vivant (SSBCV)
- Club Sciences de la Société : Territoires, Économie et Droit (SSTED)

Vous participerez à une formation d'une journée à la médiation scientifique (5 crédits doctoraux) vous donnant les clés pour animer ces clubs.

Pourquoi ?

Le but est de faire découvrir le monde de la recherche aux étudiants de Licence et Master. Une enveloppe est attribuée à chaque club pour vous aider à construire vos animations.

Le public ?

Les étudiants de L2, L3, M1 des IUT, UFR et Ecoles de l'Université d'Orléans.

Quand ?

Le début de la mission est prévu à la rentrée 2025/2026.

Comment ?

Les clubs se réuniront 2 heures toutes les deux semaines sur 12 semaines pendant l'année universitaire. Voici quelques idées d'animations possibles : Ateliers d'**initiation** à la **recherche**, tables-rondes, **rencontres** avec des professionnels de la recherche, café des sciences, visite d'entreprise ou de laboratoires, entreprenariat, Séances de lecture, discussion, débats, expositions, podcasts, vidéos... Ces clubs devront s'organiser en lien avec l'équipe Sciences Avec et Pour la Société de l'établissement et avec un encadrant volontaire.

A vous de réfléchir au format et au contenu et de faire une proposition via le formulaire de candidature en Annexe 2 Ter.

Si les idées ne viennent pas mais que la mission vous intéresse, l'équipe Minerve pourra vous accompagner

Combien ?

C'est une mission de 24h00, rémunérée **43,50€ brut de l'heure équivalent TD**

Pour plus d'information, merci de contacter le Vice-président délégué au projet de transformation formation et recherche MINERVE, Pascal Andreazza : pascal.andreazza@univ-orleans.fr

Les candidatures doivent être envoyées à etudes.doctorales@univ-orleans.fr

Présentation de la structure et du projet

« **Les sciences, c'est leur chance** » est un programme éducatif qui permet à des doctorants d'accompagner des classes d'école primaire situées dans des « Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville » (QPV). Les doctorants préparent et animent les séances de sciences en binôme avec les enseignants volontaires.

La présence dans les classes de quartiers défavorisés d'étudiants de haut niveau vise d'apporter aux élèves un enseignement attrayant et vivant pour contribuer à développer leur goût pour les sciences, leur raisonnement scientifique et leur découverte des métiers.

Pour les doctorants, il s'agit d'une mission à fort impact sociétal permettant de développer des compétences professionnelles en pédagogie et en communication. **Quatre missions** sont proposées pour l'année universitaire 2025-2026 pour des doctorant(es) relevant de l'une des 5 écoles doctorales co-acréditées Universités de Tours et d'Orléans et INSA CVL.

« **Les sciences, c'est leur chance** » est un dispositif national de la fondation La main à la pâte avec le soutien du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

La Maison pour la science en Centre-Val de Loire est le relai du dispositif « **Les sciences, c'est leur chance** » au sein de l'Université d'Orléans. Elle propose 4 postes de mission médiation « **Les sciences, c'est leur chance** » pour des doctorants de toutes les écoles doctorales des universités d'Orléans et Tours.

La Maison pour la science Centre-Val de Loire (<https://centre-valdeloire.maisons-pour-la-science.org/>) a pour mission la formation continue en sciences des professeurs d'école primaire et de collège de l'académie d'Orléans-Tours. Les formations proposées visent à faire pratiquer aux enseignants des démarches scientifiques au contact des lieux et des acteurs de la recherche actuelle. La Maison pour la science est le fruit d'un partenariat entre l'université d'Orléans, l'université de Tours, le rectorat de l'académie d'Orléans-Tours et la fondation La main à la pâte.

Missions et activités principales

Mission :

Le la doctorant.e accompagne pendant l'année scolaire 4 à 6 classes au sein d'écoles primaires de quartiers défavorisés des métropoles d'Orléans et/ou Tours.

Il.elle anime des séances de sciences et technologie en binôme avec les enseignants volontaires, ces séances sont soit axées sur le programme scolaire soit dédiées à un projet scientifique co-construit.

Cette mission complémentaire d'enseignement correspond à un volume de 64 H. Il y aussi la possibilité de réaliser une demi mission pour un volume de 32H.

Il.elle est formé.e et suivi.e par l'équipe de la Maison pour la science Centre-Val de Loire, située au sein de l'INSPE CVL Orléans site Bourgogne.

Activités principales :

- En début d'année scolaire, **participer à une formation** pour : comprendre le dispositif, adapter le niveau de langage au public scolaire, découvrir les différentes modalités de pédagogie des sciences, découvrir les ressources pédagogiques disponibles
- **Organiser** avec les enseignants volontaires les interventions en classe : choisir ensemble les thématiques en fonction des programmes scolaires, se mettre d'accord sur le planning d'intervention, co-préparer les séances
- **Mener les séances de sciences dans les classes** (24 séances d'intervention sur l'année environ) en binôme avec les enseignants
- En fin d'année scolaire, **renseigner le formulaire bilan et enregistrer une courte vidéo** pour illustrer leur mission.

Localisation (Direction/service) : Maison pour la science Centre-Val de Loire, INSPE CVL, 72 rue du Faubourg de Bourgogne, 45000 Orléans

Déplacements dans des écoles primaires de la métropole d'Orléans – Permis B souhaitable

Temps de travail : 32 demi-journées ou 16 demi-journées de début octobre à fin juin

Durée de la mission : un an, renouvelable pour une année supplémentaire

Démarrage souhaité de la mission dans les écoles : Rentrée 2025 / 2026 – Au plus tard S2 2025/2026

Candidature : CV et lettre de motivation à adresser à : cvl@maison-pour-la-science.org et etudes.doctorales@univ-orleans.fr

Connaissances et compétences

Connaissances transversales requises	Compétences
Connaissances scientifiques générales	Capacités de vulgarisation et de communication Goût pour l'expérimentation Bon relationnel et goût pour le contact avec le public scolaire (enseignants et élèves) Rigueur et organisation Intérêt pour les questions d'éducation Curiosité pour différents domaines scientifiques



Les sciences
c'est leur
chance
La main à la pâte



Proposition de Mission doctorale

Année 2025/2026

- Vous êtes doctorant scientifique intéressé par l'éducation et la transmission du savoir ?
- Vous recherchez une mission doctorale de médiation scientifique rémunérée à fort impact social ?

Vous pouvez contribuer à un programme éducatif en science et technologie au bénéfice d'élèves d'école primaire des quartiers politiques de la Ville (QPV)

Quelle sera votre mission ?

Au sein d'écoles primaires de quartiers défavorisés, animez des séances de sciences et technologie en binôme avec les enseignants,

- dans 4 à 6 classes de quartier prioritaire.
- Environ 24 heures en classe à organiser en lien avec les enseignants volontaires.

Vous serez accompagnés et formés pour :

- Préparer les séances.
- Découvrir les diverses modalités d'enseignement des sciences et technologie à l'école primaire, en particulier celles fondées sur la démarche d'investigation scientifique.
- Adapter le niveau de langage à un public scolaire.

Comment postuler ?

Envoyer un message indiquant votre intérêt, avec un CV et une lettre présentant vos motivations pour faire de la médiation scientifique auprès d'élèves d'écoles primaires situées dans des quartiers défavorisés **visée par vos directeur.rices de thèse et de laboratoire** :

- Votre école doctorale selon rattachement à etudes.doctorales@univ-orleans.fr

ET

- à la référente de la Maison pour la science

Les points forts de la mission

Impact Sociétal

Contribuez à réduire les inégalités en matière d'éducation en offrant un enseignement scientifique de qualité aux élèves des quartiers défavorisés.

1

Compétences professionnelles

Développez vos capacités de communication, donnez le goût des sciences en mettant « la main à la pâte » (démarche scientifique), acquérez une expérience professionnelle tournée vers la société.

2

Reconnaissance académique

En complément de votre indemnité, vous recevez une attestation en fin de mission pour valoriser votre expérience par la suite.

4

Formation

Bénéficiez d'une formation adaptée et d'un suivi continu par une équipe expérimentée.

3

Pour en savoir plus

Vous pouvez contacter la Maison pour la science en Centre-Val de Loire, qui porte localement le projet, en lien avec le collège doctoral Centre-Val de Loire.
02.38.49.48.88
cvl@maisons-pour-la-science.org

en Centre-Val de Loire :
elodie.lebert@maisons-pour-la-science.org

Plus d'informations ici :



Les missions complémentaires de médiation scientifique « TEEPEE »

Présentation du projet et de la structure

Dans le cadre du projet « TEEPEE » (labelisation Sciences Avec et Pour la Société), l'Université d'Orléans propose des missions de médiation scientifique à des doctorant(es) afin d'accompagner des **classes d'école maternelle, primaire et de lycée professionnel** avec une attention plus spécifique pour les établissements éloignés (ex : milieu rural)".

Les doctorant(es) préparent et animent des séances de sciences (toutes disciplines) en binôme avec les enseignant(es) volontaires.

La présence dans les classes d'étudiant(es) de haut niveau vise à apporter aux élèves un enseignement attrayant et vivant pour contribuer à développer leur goût pour toutes les sciences, pour la démarche scientifique et la découverte des métiers de la recherche.

Pour les doctorant(es), il s'agit d'une mission d'engagement auprès de publics scolaires, de valorisation du métier de chercheur(e), et de mise en lumière du cursus doctoral. La mission permettra de développer des compétences professionnelles en pédagogie, didactique et en médiation scientifique auprès d'élèves d'écoles maternelles et/ou élémentaires et/ou de lycées professionnels, avec une attention plus spécifique pour les établissements éloignés (ex : milieu rural). Cette expérience est valorisable par l'obtention d'une attestation en fin de mission.

Six missions doctorales de médiation scientifique sont proposées pour l'année universitaire 2025-2026 pour des doctorant(es) relevant de l'une des 5 écoles doctorales co-acréditées Universités de Tours et d'Orléans et INSA CVL.

La Maison pour la science Centre Val de Loire est un relais du dispositif au sein de la Région Centre Val-de Loire.

Les Maisons pour la science sont le fruit d'un partenariat entre Universités, rectorat d'académie et fondation « La main à la pâte ».

Missions et activités principales

Pour les doctorant(e)s contractuel(le)s, la mission proposée est une mission complémentaire de médiation scientifique dans le cadre d'un contrat doctoral relevant du décret n° 2009-464 du 23 avril 2009 sur les doctorants contractuels (*Loi de programmation de la recherche (LPR) 24 décembre 2020*). Elle fait l'objet d'un avenant au contrat doctoral, rémunérée à hauteur de 64 Heures (Eq TD) à 43.50 euros bruts de l'heure.

Pour les doctorant(e)s non contractuel(le)s, la mission sera rémunérée sous forme de vacation, de contrat horaire ou de toute autre modalité définie par les services compétents de l'université.

Une « **demi-mission** » peut être attribuée et sera rémunérée à hauteur de de 32 Heures (Equivalent TD) à 43.50 euros bruts de l'heure.

Mission :

Le ou la doctorant(e) accompagne pendant l'année scolaire 1 ou plusieurs classes au sein d'écoles maternelles et/ou primaires et/ou de lycées professionnels de la région Centre-Val de Loire, durant 5 à 7 séances.

Il ou elle suit des formations de l'École Doctorale CVL et de la Maison pour la science CVL qui permettent d'obtenir des crédits doctoraux.

Activités principales :

- **Organiser** avec les enseignant(es) volontaires les interventions en classe : choisir ensemble les thématiques en fonction des programmes scolaires et du champ de compétences du doctorant, se mettre d'accord sur le planning d'intervention, co-préparer les interventions en classe.
- **Mener les séances de sciences dans les classes** (environ 24 heures d'intervention sur l'année pour une mission complète) en binôme avec les enseignant(es)
- **Une production finale** sera demandée à l'issue de la mission pour en faire un retour.

L'ensemble des activités de la mission équivaut à 64 HTD (mission complète). Les frais de déplacement dans les établissements scolaires sont pris en charge par le projet TEEPEE.

Localisation (Direction/service) : Université d'Orléans – Service des Ecoles et Etudes Doctorales et Université de Tours – DRV – Service SAPS

Temps de travail : 32 heures (demi-mission) ou 64 heures (mission complète), de début octobre 2025 à fin juin 2026

Durée de la mission : un an

Démarrage souhaité de la mission : début octobre 2025

Candidature : 1 CV (1 page) ; Une lettre de motivation visée par les directeur(rices) de thèse et du laboratoire de rattachement ; Le [formulaire en ligne](https://www.sphinx.univ-tours.fr/v4/s/y93z8c) rempli (<https://www.sphinx.univ-tours.fr/v4/s/y93z8c>)

L'ensemble du dossier est à adresser à saps@univ-tours.fr et etudes.doctorales@univ-orleans.fr **avant le 11 septembre 2025** (délai de rigueur à l'Université d'Orléans).

Éligibilité, connaissances et compétences requises

Connaissances transversales requises :

- Connaissances scientifiques dans un domaine scientifique susceptible d'être exploité en classe
- Culture générale dans une discipline donnée

Compétences :

- Capacités de vulgarisation
- Goût pour l'expérimentation ou l'explicitation de la démarche de recherche
- Expérience de la démarche empirique
- Bon relationnel et goût pour le contact avec le public scolaire jeune
- Goût pour l'échange avec les enseignant.es
- Rigueur et organisation
- Intérêt pour les questions d'éducation et de didactique
- Curiosité pour différents domaines scientifiques

Éligibilité

- Bénéficiaire d'un contrat doctoral (université ou organisme de recherche). Aucune autre heure d'enseignement ne pourra être attribuée en sus de la mission de médiation.
- Dossier de candidature visé par le ou la directeur(ice) de thèse et le ou la directeur(ice) d'unité de rattachement